

NOUS POUVONS GAGNER !

▶ LA CGT A UN PROJET : UN MÊME CODE DU TRAVAIL DU XXI^E SIÈCLE POUR TOUS :

La CGT réaffirme que le code du travail est le socle commun collectif applicable à l'ensemble des salariés. Les négociations de branches (conventions collectives) et d'entreprises doivent améliorer ces garanties, pas les fouler au pied !

▶ RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL : POUR TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER MIEUX, TRAVAILLER TOUS :

La durée légale du travail ramenée à 32h avec maintien de salaire et encadrée par la loi, est de nature à créer des emplois en allant dans le sens de l'histoire et du progrès social.

▶ VALORISER LES EXPÉRIENCES ET SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS PAR UN NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ :

Au XXI^e siècle, les salariés ne font pas carrière dans une seule entreprise ou administration. La CGT a imaginé un droit qui permettra à un salarié de ne subir aucun retour en arrière à chaque changement de situation professionnelle mais au contraire, de pouvoir tout au long de la vie évoluer et progresser professionnellement.

▶ POUVOIR BIEN FAIRE SON TRAVAIL AVEC UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE SOCIALE PARTANT DE L'EXPRESSION DES SALARIÉS :

Nous devons ré-humaniser le travail. Il faut rompre avec ces techniques de managements qui nient toute réalité. Combien de salariés sont exaspérés de la fabrication de produits de mauvaises qualité ou de services mal rendus à cause d'une mauvaise organisation du travail ?

**POUR UN CODE DU TRAVAIL MODERNE
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL**

GRÈVE ET MANIFESTATIONS JEUDI 28 AVRIL

LYON : 13h Manufacture des Tabacs en direction de la place Bellecour
VILLEFRANCHE : 17h Avenue de la Libération (place du Promenoir)

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom : Prénom :

Entreprise : Ville :

Tél. : Courriel :

Bulletin à remettre à un militant ou à renvoyer à : UD CGT du Rhône, 215 cours Lafayette,
69006 Lyon - Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - ud69@cgt.fr



SITE DE L'UD CGT 69



Communiqué commun des UD du Rhône et de la métropole de Lyon CGT, FO, FSU, CNT S-O, Solidaires, UNEF, CNT

Les mobilisations des salariés, retraités étudiants et lycéens depuis le 9 mars, la grève du 31 mars, la manifestation du 9 avril contre le projet de loi dit « travail » n'ont fait que s'amplifier.

Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique.

Grâce aux mobilisations le gouvernement a reçu les organisations de jeunesse. Les annonces faites le lundi 11 avril peuvent être considérées comme des avancées pour celles-ci, mais elles ne répondent en rien à la revendication initiale qui est le retrait du projet de loi dit « travail ». Ces annonces sont surtout une tentative de diviser le front des organisations syndicales et démobiliser le mouvement de la jeunesse.

Malgré cela, elles réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits.

Ce projet est irrespectueux des droits, conditions de travail et de vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été facteur de progrès et d'emploi.

La mobilisation par la grève interprofessionnelle du jeudi 28 avril doit unifier toutes les catégories sociales et professionnelles, toutes celles et tous ceux qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et exigent des mesures de progrès social. Le gouvernement doit répondre à toutes ces exigences !

Déterminées et conscientes de leurs responsabilités, **les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le 28 avril 2016.**

D'ici là, elles appellent à multiplier les initiatives pour faire entendre leurs revendications, préparer activement cette journée de grève et mobilisation par des assemblées générales, rassemblements, interpellations de parlementaires, des manifestations et actions initiées au niveau local.

Grève et Manifestation depuis la Manufacture des Tabacs (Métro ligne D arrêt sans souci)

Départ 13 H en direction de la place Bellecour.

LYON, le 14 avril 2016